

D 761

LOURESSE-  
ROCHEMENIER









LE CONSEIL MUNICIPAL  
VOUS PRESENTE  
SES MEILLEURS VOEUX  
POUR LA NOUVELLE ANNEE

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert du mardi au samedi de 8 heures à 13 heures sauf le jeudi.

### Révision des listes électorales

Les nouveaux habitants, les jeunes ayant atteint 18 ans au 28 février 1993, voudront bien se faire inscrire, si ce n'est déjà fait au secrétariat de la mairie.

### Location des salles :

Les demandes devront être faites au secrétariat de la mairie.

Le prix des locations est fixé comme ci-dessous :

| <u>SALLE DES FETES</u>               | Commune   | Hors Commune |
|--------------------------------------|-----------|--------------|
| Vin d'honneur                        | 100 F     | 150 F        |
| Banquet ou Buffet                    | 220 F     | 450 F        |
| Bal                                  | 450 F     | 800 F        |
| Journée complète<br>(banquet et bal) | 600 F     | 900 F        |
| Concours de belote                   | 220 F     | 350 F        |
| Vente ou exposition                  | 200 F     |              |
| Location table                       | 25 F      |              |
| Bas coté de la salle                 | 200 F     | 300 F        |
| <br><u>SALLE DES SPORTS</u>          | <br>100 F | <br>150 F    |

Une caution de 1000 F sera demandé lors de chaque réservation.

## ETAT CIVIL 1992

### NAISSANCES

|                 |                     |          |
|-----------------|---------------------|----------|
| AUMOND Adrien   | né le 20 juin       | à ANGERS |
| BAYON Magali    | née le 30 mars      | à ANGERS |
| BONNAUD Audrey  | née le 9 novembre   | à ANGERS |
| GUILMET Maëlle  | née le 20 septembre | à SAUMUR |
| PAVILLON Romain | né le 15 août       | à SAUMUR |
| VLOT David      | né le 23 juin       | à ANGERS |

### MARIAGES

Neant

### DECES

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| DESVALLON Louis      | le 10 mai   |
| OGER Denise          | le 06 juin  |
| REBEILLIER Augustine | le 19 mars  |
| ROUCHER Irma         | le 11 avril |

## L'ECOLE COMMUNALE

L'école est indispensable dans une commune pour que cette dernière garde son identité.

Car une commune démunie de son école se meurt petit à petit. Il suffit de lire la presse tous les jours pour s'apercevoir que le milieu rural est rudement touché par ce fléau ;

De plus en plus d'établissements scolaires ferment leurs classes. (voir photocopie ci-dessous C.O 13.1.92 p 5).

A Louresse, la municipalité a tout fait pour que l'école reste et fonctionne. Des aménagements ont été créés et continuent de l'être. L'effort doit être perçu par les parents d'élèves qui sont concernés.

C'est pourquoi, si l'école a besoin de la commune pour survivre, la commune a besoin de l'école pour conserver sa jeunesse.

### **Fermetures de classes : mobilisation à Grézillé**

Les conseils municipaux et les parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal Grézillé-Chemellier-Coutures, réagissent vivement contre l'annonce surprise, vendredi, de la suppression d'un des six postes. Dans un communiqué, tous expriment leur amertume, mais aussi leur détermination : « *Veux-tu voir mourir le monde rural ? Après tous les coups déjà portés à la ruralité dans son ensemble, voilà que l'on s'attaque à ce qu'il y a de plus précieux dans la vie d'une commune : l'école. L'inspecteur d'académie vient de publier la liste des fermetures de classes pour la rentrée 93 : six sont programmées dans les RPI avec des moyennes, pour certains, supérieures à 22 élèves par classe avant fermeture. Le RPI des communes de Grézillé, Chemellier et Coutures date de 1973. Les municipalités avaient beaucoup investi afin de transformer leurs écoles en véritables écoles « spécialisées » (restructuration totale de l'école de Coutures pour la maternelle, CP-CE1 accueillis à Chemellier, et CE2-CM à Grézillé). Si nous l'avons fait (dixit les élus), c'est après incitation et accord total de l'autorité académique. Voilà que maintenant, avec plus de 22 élèves par classe, on nous demande de fermer. Cette situation est inadmissible. Nous nous battons avec, derrière, tous les administrés pour ne pas accepter ce coup de poignard* ». Elus et parents annoncent des actions dans les prochains jours.

### **Rou-Marson : les parents d'élèves mécontents**

Les parents d'élèves du Regroupement pédagogique intercommunal de Rou-Marson - Les Ulmes - Verrie sont mécontents à la suite de la décision de l'inspection académique de fermer une classe du RPI à la rentrée de septembre 1993. « *Le conseil d'école ne comprend pas pourquoi une classe supplémentaire a été ouverte en 1992, avec le soutien de l'inspection académique et 155 élèves, et qu'aujourd'hui on veut en supprimer une alors que la prévision d'effectif est de 160 élèves à la prochaine rentrée* ». Les parents d'élèves ont donc décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire en début de semaine prochaine pour définir l'action à mener dans les jours à venir.

LE COURRIER DE L'OUEST • JEUDI 14 JANVIER 1993

## COUT DE L'ECOLE PRIMAIRE

### SECTION FONCTIONNEMENT

|                                                                              |          |
|------------------------------------------------------------------------------|----------|
| - Déficit de la cantine<br>(Denrées alimentaires - Produits Tickets cantine) | - 242 F  |
| - Salaires :                                                                 |          |
| . Relatif à la cantine :                                                     | 61.847 F |
| . Relatif à l'aide maternelle :                                              | 9.170 F  |
| . Relatif à la surveillance des enfants :                                    | 1.876 F  |
| - Subvention accordée Caisse des écoles :                                    | 4.000 F  |
| Fête de l'école :                                                            | 2.450 F  |
| - Fournitures scolaires :                                                    | 6.975 F  |
| - Chauffage école :                                                          | 6.475 F  |
| - Chauffage cantine :                                                        | 6.649 F  |
| - Téléphone :                                                                | 802 F    |

---

100.002 F

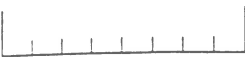
### SECTION INVESTISSEMENTS :

|                                                                            |           |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| - Travaux d'isolation de la cantine /<br>Plafond chauffant de la cantine : | 33.015 F  |
| - Réfection de la toiture de la cantine :                                  | 21.248 F  |
| - Réfection du mur du préau :                                              | 5.034 F   |
| - Réfection des fenêtres et portes de l'école :                            | 10.000 F  |
| - Construction du dortoir à la maternelle :                                | 130.000 F |

---

199.297 F

COUT TOTAL : 299.299 F



Code INSEE

Laurence Rochemaniex

Désignation de la Commune

BP 1992

## SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

| Comptes | Libellés                                                       | Reports | Propositions globales du maire | Votes du conseil municipal |
|---------|----------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------|----------------------------|
|         | Dépenses d'investissement .....                                |         | 1 432 092                      | 1 432 092                  |
| 06      | Déficit d'investissement reporté .....                         |         |                                |                            |
| 13      | Frais extraordinaires .....                                    |         |                                |                            |
| 16      | Remboursement d'emprunts .....                                 |         | 160 601                        | 160 601                    |
| 18      | Règl. dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds ..... |         | 62 286                         | 62 286                     |
| 21      | Acquisition de biens meubles et immeubles .....                |         | 76 570                         | 76 570                     |
| 23      | Travaux de bâtiment et de génie civil .....                    |         | 1 132 635                      | 1 132 635                  |
| 25      | Prêts et avances à long ou moyen terme .....                   |         |                                |                            |
| 26      | Acquisition de titres et valeurs .....                         |         |                                |                            |
| 27      | Dépôts et cautionnements versés .....                          |         |                                |                            |
| 29      | Dépenses imprévues .....                                       |         |                                |                            |
|         | Recettes d'investissement .....                                |         | 1 432 092                      | 1 432 092                  |
| 06      | Excédent d'investissement reporté .....                        |         | 308 362                        | 308 362                    |
| 10      | Subventions d'équipement, dons et legs .....                   |         |                                |                            |
| 11      | Prélèvements sur recettes de fonctionnement .....              |         | 958 344                        | 958 344                    |
| 13      | Amortissement et reprises de frais extraordinaires .....       |         |                                |                            |
| 14      | Participations à des travaux d'équipement .....                |         |                                |                            |
| 1491    | FCTVA .....                                                    |         | 158 386                        | 158 386                    |
| 16      | Produits des emprunts .....                                    |         |                                |                            |
| 21      | Aliénation de biens meubles et immeubles .....                 |         | 7 000                          | 7 000                      |
| 23      | Facturations de travaux .....                                  |         |                                |                            |
| 25      | Recouvrement de créances à long ou moyen terme .....           |         |                                |                            |
| 26      | Aliénation de titres et valeurs .....                          |         |                                |                            |
| 27      | Dépôts et cautionnements récupérés .....                       |         |                                |                            |
|         | Déficit d'investissement de clôture .....                      |         | /                              | /                          |
|         | Excédent d'investissement de clôture .....                     |         | /                              | /                          |



## SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

| Comptes | Libellés                                                       | Reste à réaliser | Propositions globales du maire | Votes du conseil municipal |
|---------|----------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------|----------------------------|
|         | <b>Dépenses d'investissement</b> .....                         |                  | 314.739,81                     |                            |
| 06      | Déficit d'investissement reporté .....                         |                  |                                |                            |
| 13      | Frais extraordinaires .....                                    |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
| 16      | Remboursement d'emprunts .....                                 |                  |                                |                            |
| 18      | Règl. dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds ..... |                  |                                |                            |
| 21      | Acquisition de biens meubles et immeubles .....                |                  | 24.312,81                      |                            |
| 23      | Travaux de bâtiment et de génie civil .....                    |                  | 290.427                        |                            |
| 25      | Prêts et avances à long ou moyen terme .....                   |                  |                                |                            |
| 26      | Acquisition de titres et valeurs .....                         |                  |                                |                            |
| 27      | Dépôts et cautionnements versés .....                          |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
| 29      | Dépenses imprévues .....                                       |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
|         | <b>Recettes d'investissement</b> .....                         |                  | 314.739,81                     |                            |
| 06      | Excédent d'investissement reporté .....                        |                  | 69.972,36                      |                            |
| 10      | Subventions d'équipement, dons et legs .....                   |                  | 39.250                         |                            |
|         |                                                                |                  | 16.000                         |                            |
|         |                                                                |                  | 36.900                         |                            |
| 11      | Prélèvements sur recettes de fonctionnement .....              |                  | 152.617,45                     |                            |
| 13      | Amortissement et reprises de frais extraordinaires .....       |                  |                                |                            |
| 14      | Participations à des travaux d'équipement .....                |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
| 16      | Produits des emprunts .....                                    |                  |                                |                            |
| 21      | Aliénation de biens meubles et immeubles .....                 |                  |                                |                            |
| 23      | Facturations de travaux .....                                  |                  |                                |                            |
| 25      | Recouvrement de créances à long ou moyen terme .....           |                  |                                |                            |
| 26      | Aliénation de titres et valeurs .....                          |                  |                                |                            |
| 27      | Dépôts et cautionnements récupérés .....                       |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
|         |                                                                |                  |                                |                            |
|         | <b>Déficit d'investissement de clôture</b> .....               |                  |                                |                            |
|         | <b>Excédent d'investissement de clôture</b> .....              |                  |                                |                            |

## SECTION DE FONCTIONNEMENT — vue d'ensemble

[illegible]



## REALISATION EN COURS

Le recalibrage des ruisseaux et principaux collecteurs va bientôt être terminé . Ces travaux sont indispensables pour assurer l'écoulement de certaines terres agricoles et fossés joignants ; mais ils servent aussi à recevoir l'eau des surfaces goudronnées qui sont sans cesse en augmentation (routes, places, parking).

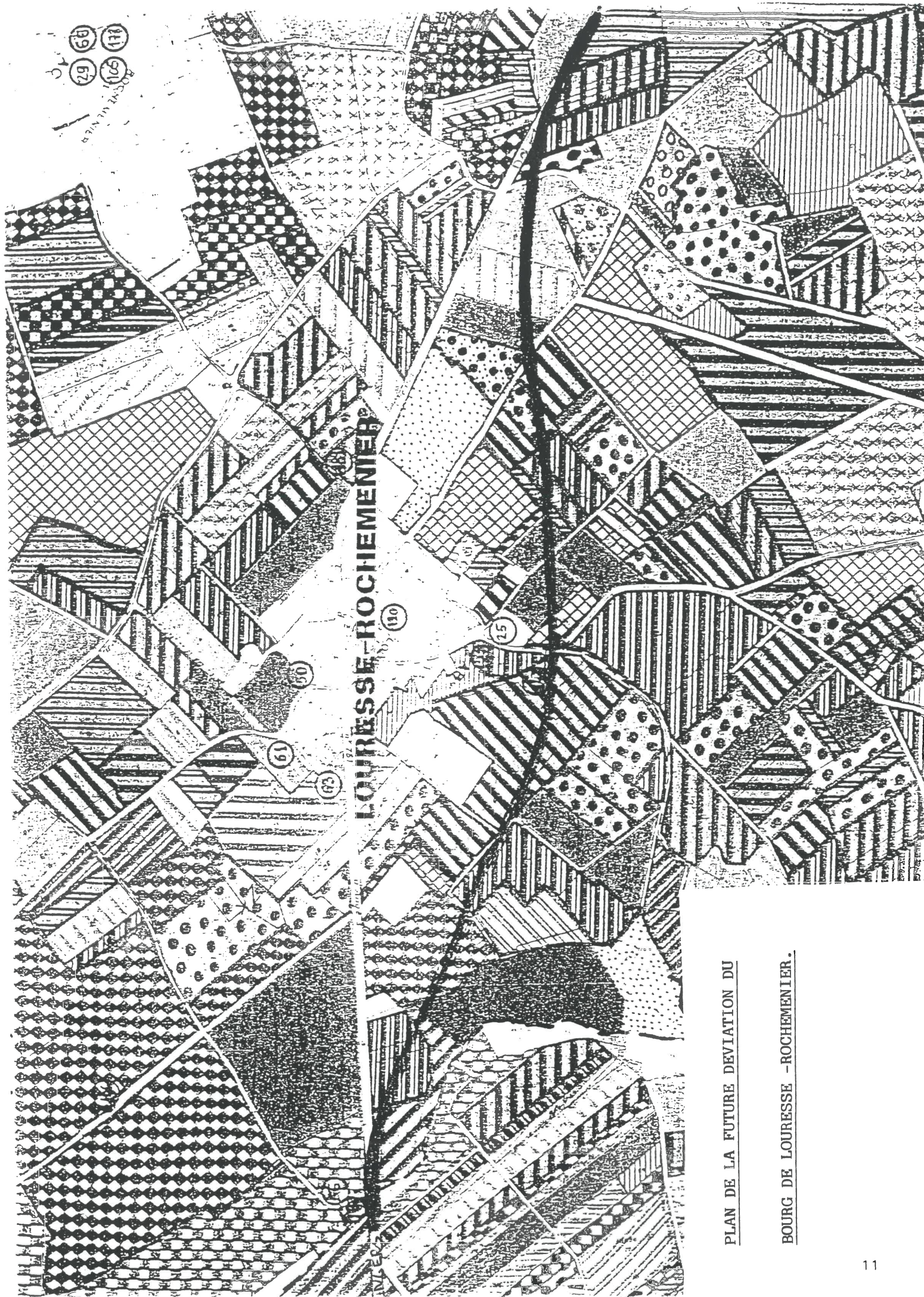
Dans cette opération, beaucoup d'arbres ont souffert et nous devrions réfléchir sur les solutions existantes pour envisager des plantations raisonnées.

## REALISATIONS FUTURES

Déviations du bourg de Louresse avec la création d'une 4 voies contournant l'agglomération par le sud (voir plan ci-joint) ; Pour ce faire, une commission foncière a dû être créée en vue d'un remembrement occasionné par cette emprise et qui pourrait s'étendre à toute la commune.

Suite à la déviation du bourg, une autre route serait envisagée qui contournerait le village de Rochemenier. A ce jour, ce n'est encore qu'un projet de la Direction Départementale de l'Equipement. Nous en serons peut-être plus.





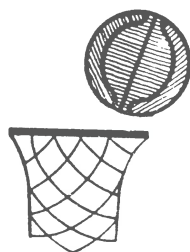
PLAN DE LA FUTURE DEVIATION DU

BOURG DE LOURESSE - ROCHEMENIER.

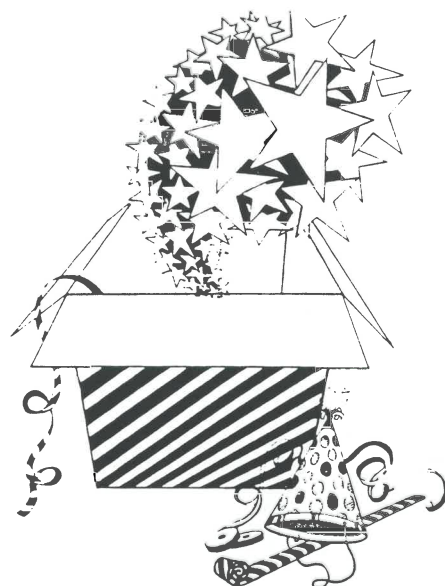




A.S.V.R

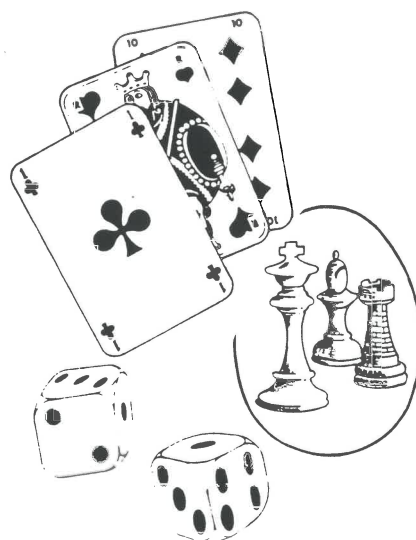


A.S.L



COMITE DES FETES

CLUB DE L'AMITIE



## NOS ASSOCIATIONS ET LEURS ACTIVITES

### COMITE DES FETES :

Président : M. FOREST J.Yves

24 janvier : St Emérance

22 mai : Fête de l'Omelette et Course cycliste

### A.S.V.R : Association sportive des villages réunis

Président : M. JUIN Marie-Dominique

17 janvier : Galette des rois

3/4 juillet : Tournoi de tennis

9 octobre : Soirée dansante

### A.S.L : Association sportive de LOURESSE

Président : M. TREUILLER Georges

Matches le vendredi soir

Un tournoi de foot en juin

### CLUB DE L'AMITIE : 3e AGE

Président : M. METIVIER Marie-Josèphe

Une sortie au théâtre

Une sortie pour le Mardi Gras

Un repas au Club

Un repas au restaurant

Un goûter au Club

un voyage à l'extérieur

un concours de belote

La boule de Noël

ANCIENS COMBATTANTS : 39/45 et Anciens d'Algérie

Président 39/45 : M. JEANNETEAU Marcel

Président Anciens d'algérie : M. CHARRIER Raymond

Un repas annuel

Un méchoui annuel

La cérémonie du 8 mai et 11 novembre

Fête de l'appel du 18 juin

ASSOCIATION DE CHASSE DE LOURESSE

Président : M. PICHOT Emmanuel

En avril : repas des chasseurs

En septembre : Ball-trap

SYNDICAT D'INITIATIVE Tél : 41.59.77.75

Président : M. MORILLE J. Baptiste

un repas annuel

Tenue de la permanence aux caves

Un coup de main à notre ami Victor pour l'entretien du patrimoine TROGLO.

SOCIETE LA NOUVELLE PATRIE :

Président : M. JARRY Auguste

En janvier : Réunion annuelle

31 janvier : Fête de la St Sylvestre





L'Association Sportive des Villages Réunis, omnisport et intercommunale vous souhaite une bonne année sportive 93.

l'effectif des trois sections est de 142 licenciés dont 17 au basket, 47 à la gym et 78 au foot.

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni en décembre pour élire un nouveau bureau :

- Présidente : Marie Dominique Juin (section Gym)
- Vice Présidente : Patricia Ménard (section Basket)
- Secrétaire : Christian Boisseau (section Foot)
- Trésorier : Jacky Voisin (commune de Louresse)
- Trésorier Adj. : Noël Robichon (commune de Noyant la P.)
- Membres : Norbert Courtois (Section Basket)  
Guy Bourreau (Section Foot)  
Jean Pierre Boutin (Section Foot)  
Clotilde Lhumeau (commune d'Ambillou)  
Jean P. Darteil (commune d'Ambillou)  
Michel Bonvalet (commune de Grézillé)  
Yvon Beaumont (commune de Grézillé)  
Marie Line Chiron (commune de Louerre)  
Serge Beaumont (commune de Louerre)  
Roger Métivier (commune de Louresse)  
Jean Y. Colet (commune de Noyant la P.)

Environ six fois par an, nous nous réunissons pour organiser les manifestations communes aux trois sections.

Pour l'année 93, vous pouvez déjà retenir ces dates :

- Galette le 17 janvier
- Tournoi de Tennis les 3/4 juillet
- Diner dansant le 9 octobre

Si vous souhaitez vous renseigner ou adhérer à une des sections, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil d'administration représentant votre commune.

Dans les pages suivantes vous trouverez un compte rendu des activités de chaque section.

## ASVR SECTION FOOTBALL

En quelques chiffres, faits et impressions, nous vous proposons de mieux vous faire connaître la section Foot-ball de l'A.S.V.R, en cette fin d'année 92.

79 licenciés pratiquent sous nos couleurs cette saison. L'effectif est en baisse par rapport à l'an dernier. Ceci est lié au retrait de l'équipe Foot-loisirs qui n'a pas réussi à reconstituer un groupe suffisant pour fonctionner. Le changement des catégories d'âges nous a obligé de faire une entente avec le club de Doué pour l'équipe des " moins de 15 ans " , deux joueurs sont concernés.

Qui dit compétition dit résultats. Ceux-ci peuvent être qualifiés de :

- Plutôt positifs chez les poussins (volontaires et appliqués) et les "moins de 17 ans" (qu'ils continuent, ils représentent l'espoir du club dans les années à venir).

- Pas très brillants pour les pupilles et les "moins de 13 ans". A la décharge de ces deux équipes, il convient de noter qu'elles évoluaient à un niveau trop élevé en 1ère partie du championnat. La 2ème phase devrait nous valoir des victoires plus nombreuses.

- Bons voire excellents pour les seniors :  
Bons pour la "A" qui effectue un début de compétition prometteur. Classée seulement à quelques points des leaders, elle peut viser une place sur le podium à l'issue de la saison.  
Excellents pour la "B". Elle caracole en tête de son groupe, n'ayant connu qu'une fois la défaite. C'est assurément la très bonne surprise de ce début de championnat pour la section. De mémoire de "Footeux", un départ aussi tonitruant de la réserve ne s'était pas vu depuis belle lurette.

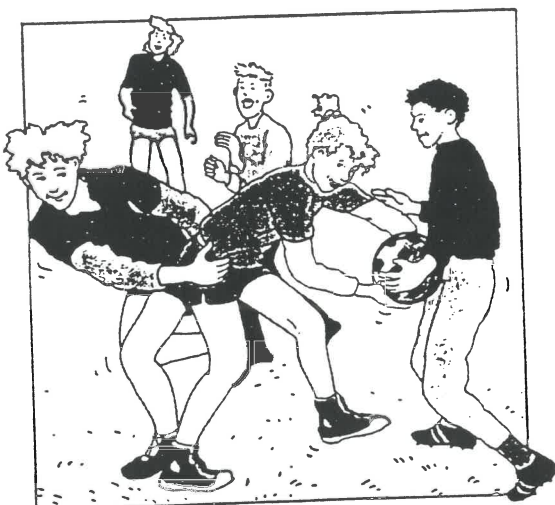
Ces bons résultats sont peut-être à rapprocher de l'amélioration constatée dans le domaine de la discipline, (moins de signatures tardives, présence aux matchs dès le début de la saison, entraînements suivis).  
Autre facteur positif : l'enthousiasme de Jean-Pierre JUIN qui assure depuis le début de la saison la préparation physique des seniors.

Ce constat plutôt agréable ne met que plus en relief le souci numéro 1 de la section actuellement. La suspension de l'entraînement pour les jeunes. En effet, Emmanuel MORIER, pour raison professionnelle, n'a pu continuer l'encadrement des jeunes le mercredi après-midi. Malgré les démarches entreprises, personne de compétent et disponible n'a pu être trouvé jusqu'à maintenant pour animer les séances du mercredi après-midi. Dès le début de 93, nous nous devons de dégager une solution pour rétablir ces séances hebdomadaires si chères à nos jeunes pousses.

Cette situation est révélatrice de la fragilité d'une activité de loisir comme la notre, basée sur le bénévolat et la disponibilité. Sachons nous en souvenir, ne serait-ce qu'en marquant de notre soutien nos manifestations extra-sportives (concours de belote, tournois, bal).

A propos de soutien, nous ne voudrions pas conclure ce compte rendu sans remercier très sincèrement Madame GAUDIN, pour le jeu de maillots qu'elle nous a offert.

Les joueurs et dirigeants de la section Foot vous offrent sportivement leurs meilleurs voeux pour 1993.





## Section GYM

48 personnes se donnent rendez-vous tous les mercredis dans la salle du Foyer Rural d'Ambillou pour s'adonner à 1 heure de GYM détente.

Bien sûr, on n'y vient pas au même horaire.

Il y a d'abord les enfants qui sont accueillis par Marie-France et sa fille de 17 à 18 heures. Ils sont 12 en ce premier trimestre: 9 habitent AMBILLOU et 3 LOUERRE. A SIGNALER ! un garçon fait parti du groupe et... il s'y plait bien.

Les 36 autres personnes sont réparties dans 2 cours. Ils ont lieu à 18h30 et 20h.

En mettant en place la deuxième heure, nous avons voulu offrir la possibilité à un plus grand nombre de pouvoir participer. Ce deuxième horaire est en place jusqu'à fin mars. Sachant qu'au printemps il y a des défaillances dans la régularité de présence.

Pour qu'un cours soit agréable, il faut minimum 10 personnes et au plus 20.

Les inscriptions sont réparties sur 6 communes soit:

|              |              |            |
|--------------|--------------|------------|
| AMBILLOU: 15 | LOURESSE: 10 | LOUERRE: 2 |
| NOYANT : 6   | GREZILLE: 2  | BRIGNE : 1 |

Notre assemblée générale est prévue le 16 décembre avec renouvellement complet du bureau.

- En fin de saison, les enfants donnent une représentation devant leurs parents, papis, mamies et tout le monde semble ravi.
- Pendant les mois de juillet et aout, nous avons repris nos ballades en vélo. Ces randonnées sont proposées à tous de 7 ans 77 ans. Elles ont le charme de nous faire découvrir où... redécouvrir les lavoirs cachés dans la nature, les puits, une vieille maison abandonnée ou encore de s'étonner à la vue d'une ancienne abbaye transformée en ferme.

Cette année nous sommes entrées dans la grande famille des sports:

L'UNION D'ANTHOU



ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES RÉUNIS



LE SPORT EN PLEIN AIR

AMBILLOU CHATEAU - GRÉZILLE - LOUERRE - LOURESSE - NOYANT LA PLAINE

# A.S.V.R. SECTION BASKET

Au cours de la saison 91/92, seule une équipe seniors féminine a évolué en championnat. Elle s'est classée troisième du groupe mais a été déclassée à la sixième place pour pénalité d'arbitrage.

Par ailleurs, un groupe de 10 enfants s'entraîne le samedi après midi. Nous espérons qu'une équipe de mini poussines verra le jour en janvier 93 et que celle-ci sera encouragée par de nombreux parents.

Si vous voulez supporter l'équipe seniors, les rencontres à domicile ont lieu à 15 H 30 :

|               |                              |
|---------------|------------------------------|
| le 17 janvier | contre Somloire              |
| le 31 janvier | contre Maulévrier            |
| le 14 février | contre Torfou                |
| le 21 mars    | contre Les Rosiers           |
| le 4 avril    | contre St André de la Marche |

L'équipe s'est qualifiée pour les 16 ème de finale de la coupe de l'Anjou.

Les rencontres auront lieu les 3 janvier, 28 février, 18 avril, 2 mai, 16 mai.



**NOUVEAU PROGRAMME POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT  
ET LA CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS DANS LE  
SUD-SAUMUROIS**

Le Syndicat du Sud Saumurois s'est engagé très tôt dans des démarches visant la réhabilitation à des fins sociales, des logements privés, grâce aux procédures d'opérations groupées d'amélioration de l'habitat.

Ces efforts ont concerné tout particulièrement le parc de logements vacants, permettant leur remise sur le marché locatif.

Près de 1 000 logements ont ainsi pu être réhabilités.

Afin de poursuivre la dynamique engagée, le Syndicat Intercommunal a mis en place un nouveau programme de réhabilitation qui permet aux propriétaires bailleurs et occupants de bénéficier de subventions majorées et dans certains cas de prêts à taux réduits.

40 logements seront réhabilités par an, et ce pendant trois ans (1992, 1993, 1994).

**DE QUELS AVANTAGES POUVEZ-VOUS BENEFICIER ?**

**\* Si vous êtes déjà propriétaire d'un logement vacant que vous souhaitez louer, ou d'un logement loué construit depuis plus de 15 ans, vous pouvez bénéficier de subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.**

- de 25 % du montant des travaux, si vous souhaitez fixer librement vos loyers

- majorée, et pouvant atteindre dans certains cas 60 % du **montant des travaux**, si vous vous engagez à conventionner vos logements (loyers plafonnés - ouvre droit à l'Aide Personnalisée au Logement) et à louer à des personnes dont les ressources ne dépasseront pas un certain plafond.

En outre, vous pourrez obtenir des prêts à 7 % et à 1,5 % d'intérêt en complément de la subvention.

\* Si vous souhaitez acquérir un immeuble afin de réhabiliter des logements locatifs, vous pourrez aussi obtenir des subventions de l'ANAH, dans les mêmes conditions, ainsi que des prêts à 7 % et à 1,5 % d'intérêt afin de financer les travaux, mais à condition de réserver ces logements à des ménages dont les ressources ne dépasseront pas un plafond fixé.

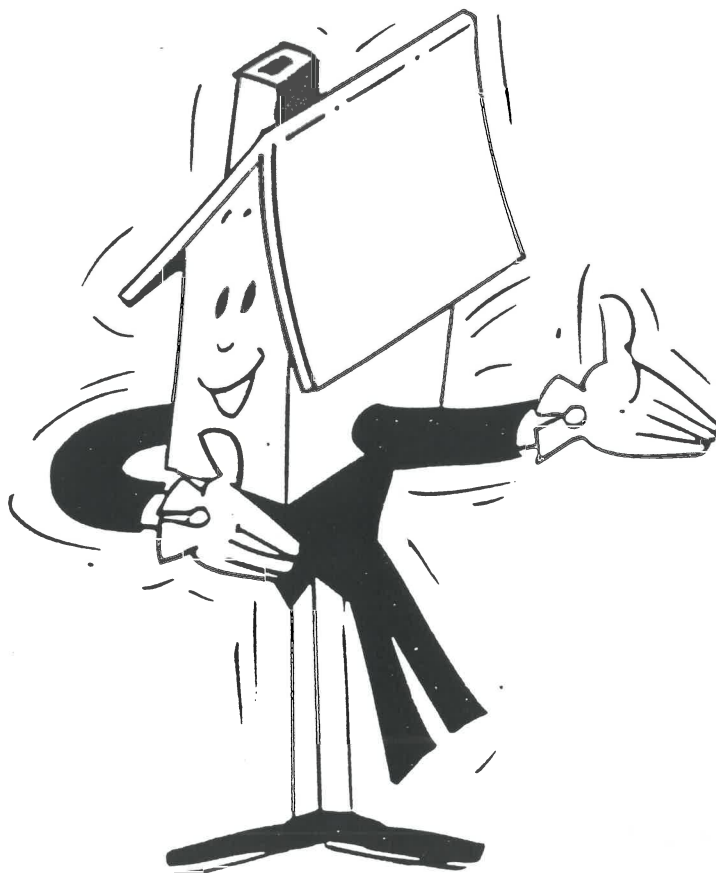
\* Si vous occupez votre logement construit depuis plus de vingt ans, vous avez des ressources ne dépassant pas un certain plafond (exemple pour un couple ayant deux enfants et un seul salaire, les ressources annuelles nettes imposables 1990 ne doivent pas dépasser 45 698 Francs). Vous pourrez bénéficier d'une prime à l'Amélioration de l'Habitat de 35 % du montant des travaux, plafonnée à 24 500 F

- de prêt à taux réduits (CAF, MSA, CODAL)
- d'un prêt à 7 % d'intérêt

D'autre part le Syndicat Intercommunal du Sud-Saumurois met à la disposition de la population une équipe du PACT-ARIM de Maine et Loire qui peut répondre à toutes les questions d'ordre technique, juridique et financière concernant l'amélioration de l'habitat.

Une permanence est assurée :

tous les lundis de 9H30 à 12H30  
Place de l'Hôtel de Ville  
à Doué la Fontaine  
Tél : 41.59.74.54



# Vous avez moins de 26 ans A chacun son parcours

Depuis quelques mois ou quelques années, vous avez quitté l'école ou terminé une formation sans avoir obtenu de diplôme ou la qualification souhaitée.

Vous n'avez pas encore de travail et vous ne savez pas quel métier choisir.

Vous n'avez jamais travaillé en entreprise et vous recherchez une première expérience.

Pour chacun d'entre vous, des solutions sur mesure existent, selon vos désirs de formation ou de travail.

Ce dépliant vous propose de découvrir les différentes formules et indique les lieux où vous pourrez trouver un conseil.

## Carrefour



## → Jeunes

Différentes formules de contrat de travail, d'actions de formation le permettent.

Vous faites un bilan de vos points forts et de vos points faibles.

Vous choisissez une formule.

Vous pouvez en combiner plusieurs.

Dans tous les cas, elles peuvent vous mener à la qualification et à l'emploi désirés.

Vous bénéficiez d'un suivi et du soutien d'un conseiller tout au long de votre parcours.

Quel que soit votre choix, vous serez rémunéré.

A la carte, à votre rythme, vous choisissez les étapes de votre itinéraire professionnel.  
C'est le Crédit Formation Individualisé (CFI).

## CHOISIR UNE FORMATION ADAPTÉE

## CHOISIR UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL



*Cette documentation, accessible à tous, vous permet, soit de trouver immédiatement les réponses à vos questions, soit de connaître les lieux où vous adresser pour en savoir plus. Elle vous permet de faire une recherche dans les domaines suivants :*

## □ ENSEIGNEMENT

- Primaire, secondaire, supérieur, agricole, technologique
- Coursus, orientation
- Enseignement à distance.

## □ FORMATION METIER

- Les différents secteurs d'activités
- Les écoles et organismes de formation
- Les adresses, les débouchés.

## □ EMPLOI

- Recherche d'emploi
- Législation du travail
- L'entreprise
- Les syndicats.

## □ FORMATION PERMANENTE

- Les organismes
- Les débouchés
- L'insertion socio-professionnelle.

## □ SOCIÉTÉ VIE PRATIQUE

- Vie quotidienne, vie familiale
- Logement, santé
- Droits de l'individu
- Communication, Médias.

## □ LOISIRS

- Culturels, artistique
- Loisirs des enfants - Spectacles et Manifestations.

## □ VACANCES

- Détente sportive, culturelle, Tourisme
- Séjours de vacances.

## □ SPORTS

- Nautiques, de combats, montagne, glisse, collectifs ...
- Adresse des Fédérations.

## □ ETRANGER

- renseignements pratiques pour aller à l'étranger
- emploi études à l'étranger
- relations internationales, communauté européenne.

PERMANENCE

ACCUEIL

INFORMATION

ORIENTATION

3 TYPES DE STAGES

\* STAGE D'INSERTION ET DE MISE A NIVEAU

\* STAGE D'ORIENTATION APPROFONDIE  
5 5 semaines environ)

\* STAGE DE QUALIFICATION

-----

PENDANT LE STAGE

Vous effectuez des périodes en entreprises  
et

et des périodes au Centre de Formation

C'est une formation alternée

-----

PENDANT LE STAGE

\* Vous n'êtes pas salarié, mais stagiaire de la  
Formation Professionnelle.

\* Vous touchez des indemnités de stage de 580 F  
à 798 F par mois. Le cas échéant, des indemni-  
tés de transport et d'hébergement, si le stage  
a lieu à plus de 15 Kms de chez vous.

\* Vos parents continuent de percevoir les allo-  
cations Familiales.

\* Vous êtes inscrits à la Sécurité Sociale  
(tous les risques du régime général sont  
couverts).

41.38.23.45

Rue Sévigné

(Jardin des Plantes)

49400 SAUMUR

UNE EQUIPE AU SERVICE  
DES JEUNES CHOMEURS  
DE 16 A 18 ANS

(sans diplôme professionnel)

UN CONSEILLER

- Vous accueille
- Vous informe
- Vous aide à vous orienter et  
peut, si vous le souhaitez,  
vous inscrire à des journées  
d'orientation (M.C.P.O. :  
Module Collectif de Première  
Orientation).
- Vous propose si vous le dési-  
rez un stage de Formation.



- Tous les jeunes et jeunes adultes :  
scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires,  
demandeurs d'emploi, jeunes parents ...

- Un animateur est à la disposition de tous ceux à qui il man-  
que des informations, des moyens, une aide technique, de  
l'argent pour réaliser leur projet seul ou à plusieurs.



- le Mardi de 14 h à 18 h 30
- le dernier Samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.
- les autres jours de la semaine sur Rendez-vous au  
41.59.77.09.



POINT INFORMATION JEUNESSE  
Bâtiment St Jean (Rez de chaussée)  
Place Flandres Dunkerque  
DOUE-LA-FONTAINE



